

Du 1er au 8 décembre 2022 : on vote et on fait voter FO !

Depuis plusieurs semaines nos délégués tournent au sein des lycées et collèges du département.

Des témoignages nous parviennent qui expriment la place que nous occupons, par exemple cette enseignante :

« Je me suis retrouvée en grande difficulté face à mon administration qui ne voulait rien entendre alors qu'elle était en tort. Oui, une erreur dans la gestion de mon dossier qui venait de sa part.

Spontanément, j'ai contacté le SNES, syndicat chez qui je payais ma cotisation depuis des années. L'équipe n'a pas cherché à comprendre quoique ce soit et m'a directement dit ne rien pouvoir faire pour moi. Je me suis retournée vers le médiateur de l'académie : un suivi et une attitude scandaleuse, il n'a pas du tout suivi la procédure et m'a lâchée en cours de route. J'ai perdu mon temps, mon énergie et je me demande encore à ce jour si ce service sert vraiment à quelque chose.

Une amie m'a dirigée vers FO : en deux heures ma situation était réglée. J'ai pu avoir gain de cause. Quel soulagement, j'étais sauvée ! Ce fut une période compliquée pour moi. C'est chez FO que j'ai trouvé une vraie écoute, une équipe compréhensive et un réel soutien. FO a été la solution. »

Ou encore cette enseignante adhérente :

« Je vote FO car j'ai toujours été soutenu en cas de conseil ou de besoin, parce que c'est un syndicat qui lutte pour nos droits et surtout pour les personnes. J'ai été guidé pour mon recours de mutation.

Pour mon passage en commission, j'ai été aidé et conseillé, tout comme des collègues à moi non syndiqués.

Et j'ai été bien conseillé au moment de faire mes vœux. J'ai partagé de beaux moments de lutte sociale avec mes camarades de l'Eure, Rouen et du Vaucluse, et j'espère continuer à Marseille ! »

Ou encore ces AESH :

« Je vote Force Ouvrière car vous vous battez pour nous les AESH, et pour plusieurs raisons : la 1ère fois vous êtes venues dans notre collège nous rencontrer et ce fut un grand plaisir de vous connaître car grâce à vous nous avons obtenu des tablettes ainsi que d'autres matériaux pour travailler. Au jour d'aujourd'hui vous continuez à vous battre pour que l'on puisse bénéficier de la prime REP, sans compter toutes les manifestations, les réunions, les déplacements sans relâche alors Merci FORCE OUVRIÈRE de nous soutenir comme vous le faites, vous êtes juste incroyables ! »

« Merci de nous avoir permis de monter le 19 octobre 2021 à Paris au ministère pour exiger un vrai statut et un vrai salaire ! »

Aujourd'hui, notre organisation syndicale invite les personnels à se saisir des élections pour défendre les postes, les salaires, les statuts, les conditions de travail en votant et faisant voter pour la FNEC-FP-FO du 1^{er} au 8 décembre 2022 !

Tu trouveras au verso la profession de foi du syndicat pour les élections.

Attention ! Organisation du vote !

ÉTAPE 1 - Création du mot de passe électeur : Un mail intitulé « Ouverture du portail élections professionnelles » a été envoyé sur les boîtes académiques le 13/10/2022. Il faut alors cliquer sur le bouton « Accéder au portail Elections » au milieu du mail et suivre les étapes afin de pouvoir créer le mot de passe. Il faut conserver le mot de passe précieusement, il permettra d'accéder à l'espace électeur. Si tu as supprimé ce mail, la notice de vote du point suivant te permettra d'accéder.

ÉTAPE 2 - Récupérer la notice de vote : Chaque personnel doit récupérer sa notice de vote dans son établissement d'affectation (PIAL pour les AESH, pas de notice pour les TZR/TR) contre signature.

Si les notices de vote ne sont pas récupérées le 17 novembre, elles seront détruites. Il faudra alors faire la procédure de réassort via l'espace électeur, procédure obligatoire pour les TZR/TR.

ÉTAPE 3 - du 1^{er} Décembre à 8h00 jusqu'au 8 Décembre 17h00, on vote ! Il faudra voter pour 4 scrutins (4 clics !) pour les personnels titulaires (CAPA, CAPN, CSA, CSM) et pour 3 scrutins (3 clics !) pour les personnels contractuels (CCP, CSM, CSA).

Au moindre problème, contactez le syndicat !

La FNEC FP-FO défend vos droits, résiste et revendique en toute indépendance

FO, SYNDICAT DE LA FICHE DE PAYE

Force Ouvrière, 1^{er} syndicat confédéré de l'enseignement, premier syndicat de la Fonction publique de l'Etat, refuse la vie chère et revendique une augmentation générale des salaires pour tous les personnels de toutes catégories. FO n'a donc cessé d'exiger de véritables négociations pour augmenter le point d'indice des fonctionnaires, à hauteur du pouvoir d'achat perdu (- 23 % depuis 2000) !

EN VOTANT POUR LES LISTES DE LA FNEC FP-FO, VOUS EXIGEZ :

Des postes statutaires tout de suite !

- ▶ Ouverture de tous les postes nécessaires
- ▶ Recrutement de toutes les listes complémentaires, dans tous les corps
- ▶ Mise en place de concours exceptionnel
- ▶ Retour à un recrutement dès BAC+3 pour les enseignants
- ▶ Titularisation de tous les contractuels qui le souhaitent
- ▶ Un vrai statut, un vrai salaire pour les AESH et les AED
- ▶ Réintégration de tous les personnels suspendus
- ▶ Défense de l'enseignement adapté, non à l'inclusion systématique et forcée, abandon des PIAL.

La défense des statuts !

- ▶ Non à l'arbitraire de PPCR, du RIFSEEP, à l'individualisation des carrières
- ▶ Arrêt de l'« accompagnement » issu de PPCR et des mesures managériales du « Grenelle » qui en découlent (évaluation d'écoles et d'établissements, formations formatage, RH de proximité, Loi Rilhac, expérimentation marseillaise...)
- ▶ Abrogation de la loi de transformation de la fonction publique, rétablissement des prérogatives des CAP, CHSCT...

Le maintien du cadre national de l'Ecole de la République !

- ▶ Rétablissement du baccalauréat examen terminal, ponctuel et anonyme, arrêt de la réforme du lycée et de Parcoursup
- ▶ Défense de l'enseignement professionnel sous statut scolaire, non au tout apprentissage aux mains des entreprises
- ▶ Non à la territorialisation de l'Ecole, aux rythmes scolaires définis localement, à la fusion des académies découlant de la réforme territoriale, à la fusion et la destruction des services administratifs

LE SERVICE PUBLIC**A UNE HISTOIRE****DONNONS-LUI
UN AVENIR !****DU 1^{ER} AU 8
DECEMBRE
JE VOTE****FO****ELECTIONS
FONCTION
PUBLIQUE**

La défense des retraites et des régimes spéciaux !

FO exige le maintien du code des pensions civiles et militaires et des pensions calculées sur la base des 75% du traitement indiciaire des 6 derniers mois. Aucun allongement de la durée de cotisation, non au régime universel par points !

La FNEC FP-FO, contrairement à d'autres organisations, a refusé PPCR, la loi Peillon de refondation, les décrets Hamon, la loi Blanquer... et continue de refuser les attaques statutaires du Grenelle. Elle informe, réunit et mobilise les personnels pour la défense des revendications.

La FNEC FP-FO invite les personnels à se saisir des élections professionnelles pour défendre les postes, les salaires, les statuts, les conditions de travail en votant et faisant voter du 1^{er} au 8 décembre 2022 pour la FNEC FP-FO et ses syndicats !

www.fo-fnecfp.fr